

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 07 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 07 février à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 1<sup>er</sup> février 2024.

### ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme PONZIO-REFATTI, M. MARTINACHE, Mme FAGIANI, Mme CHOLET, M. TOURE, M. PIAT, M. BERTHIER, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, Mme PONCHARD, M. TAGLANG, Mme JARY, Mme YILMAZ, M. RIGAUT, M. PEREIRA, Mme BRECHU, Mme REYNAUD, M. SAUNIER.

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. MALAYEUDE donne pouvoir à Mme CHOLET  
M. GIBERT donne pouvoir à M. TOURE  
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE  
Mme DIAS donne pouvoir à Mme MAZDOUR  
Mme FUENTES donne pouvoir à M. BERTHIER  
Mme ALI donne pouvoir à M. TAGLANG  
M. ASSAS donne pouvoir à M. BOURZIK  
Mme SUCHOD donne pouvoir à M. SAUNIER  
M. FREMIN donne pouvoir à Mme REYNAUD.

### ÉTAIENT ABSENTS :

Mme GRIMAUD, M. LECHUGA.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Marie PONZIO-REFATTI.

### N°2024.02.02 – Création de poste et modification du tableau des effectifs.

Sur présentation de Madame Rahima MAZDOUR, Maire-Adjoint déléguée aux Ressources Humaines, au Commerce et à l'Artisanat,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.313-1,

Considérant qu'au regard de la réussite du concours d'ingénieur territorial par un agent occupant un poste de chargé de mission au sein de la Direction générale des services, il convient de créer un poste d'ingénieur territorial,

Considérant l'avis favorable de la Commission des Ressources Humaines, du Commerce et de l'Artisanat en date du 02 février 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE UNIQUE** : MODIFIE la liste des emplois communaux en autorisant la création d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet.

**Christian DEMUYNCK**  
Maire



**Marie PONZIO-REFATTI**  
Secrétaire

